

► VOTRE CONTACT

RESPONSABLE RÉGIONAL, Maxime Bitter, 16, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille
- Tél. : 03.28.36.89.53, fax : 03.20.21.17.61, e-mail : mbitter@groupemoniteur.fr

► PROJETS _ page 184

► PERMIS DE CONSTRUIRE _ page 192

LILLE MÉTROPOLE

Grand Stade : contrat de partenariat signé

Après un an et demi de procédure, le contrat de partenariat du Grand Stade de 50 000 places est signé. La balle est désormais dans le camp d'Eiffage Concessions, le nouveau maître d'ouvrage. Livraison prévue en 2012.

Martine Aubry, présidente de Lille Métropole (LMCU) et Jean-François Roverato, P-DG d'Eiffage, peuvent souffler. Après un an et demi de procédure, le contrat de partenariat du Grand Stade de Lille (50 000 places) a été signé le 15 octobre, après une phase intense de négociation ouverte par le choix d'Eiffage en février puis l'accession à la présidence de la métropole du maire de Lille. Cette période a permis à la métropole de « rendre dynamique le contrat, en intéressant LMCU à la réussite du stade », explique Jean-Marc Germain, le directeur de cabinet de Martine Aubry qui était à la manœuvre avec Stéphane Coudert, directeur des services technique.

Concrètement, la contribution annuelle de la métropole (durant 31 ans) a pu être réduite de 14,2 millions à 10,3 millions d'euros grâce à la création d'une taxe spectacle qui sera versée par le LOSC, le club de football de Lille (1,6 million), et Eiffage (0,4 million) ; un intéressement aux bénéfices de la société de projet (0,2 million) et au club (0,5 million) et par une répartition de la taxe foncière entre la commune d'accueil, Villeneuve-d'Ascq, et LMCU qui en récupérera 1,2 million. « Des économies dynamiques » pour Martine Aubry qui y voit une motivation pour « tous les élus de la métropole à faire de cet équipement une réussite ». « C'est un accord encore plus gagnant-gagnant », confirme Gilles



Le bâtiment signal, immense coque aux angles arrondis, abritera un équipement multifonctions, doté d'un toit mobile et d'une boîte à spectacle sous la pelouse.

Malavallon d'Eiffage Concessions qui a mobilisé pendant près de deux ans jusqu'à 60 personnes. « Toutes les compétences d'Eiffage ont été mobilisées, affirme-t-il. Les travaux publics pour la conception technique, épaulées par la branche construction et Eiffel pour la charpente. Mais aussi Forclum pour les équipements techniques et le pôle maintenance. L'immobilier aussi, car nous allons développer autour du stade près de 20 000 m² sur des thématiques associées au stade, comme l'hôtellerie ou la restauration. »

Un véritable projet urbain

Car ce stade n'est pas seulement un équipement sportif, c'est aussi un projet urbain sur une des rares réserves foncières de la métropole. « C'était probablement une grande force de notre réponse, affirme Gilles Malavallon, en créant du lien vers l'université, le cen-

tre commercial, et le quartier du Triolo. » Le contrat signé, la balle est désormais dans le camp d'Eiffage Concessions, le nouveau maître d'ouvrage. Un an sera nécessaire pour l'obtention de toutes les autorisations avec en ligne de mire la livraison en 2012. Le chantier sera mené par un groupement de

conception-construction composé des filiales d'Eiffage, associées aux architectes Denis Valode et Pierre Ferret; aux BET Iosis et Arcora.

« Ce stade sera un second Stade de France, résume Martine Aubry, et probablement un des plus modernes d'Europe à sa livraison. Nous avons choisi ce projet parce que c'est le plus spectaculaire. Comme le nid d'oiseau à Pékin, il faut que cet équipement soit un nouveau signe de la région. » Mais la réussite du Grand Stade est aussi dans les mains de la métropole, en charge des travaux d'accessibilité. Le chantier de voirie, estimé à près de 200 millions d'euros, inclut la construction d'une nouvelle bretelle autoroutière sur l'A22 estimée à 48 millions. Elle devra déroger aux règles autoroutières et Jean-Louis Borloo a assuré un financement de l'Etat. Le conseil général prendra sa part de l'investissement avec 20 millions d'euros de travaux sur les départementales.

Après avoir gagné le soutien de la région (45 millions d'euros), Martine Aubry cherche maintenant celui de l'Etat pour diminuer la contribution de la métropole. La perspective de l'Euro 2016 de football en France joue dans ce sens.

MAXIME BITTER ■

Équipement emblématique et multifonctions

Le stade d'Eiffage s'inscrit dans une coque aux angles arrondis et s'élève à 31 m au-dessus du parvis. Le volume est coupé par un immense écran lumineux, « élément spectaculaire par ses dimensions et son traitement » selon le parti architectural. Un toit mobile est formé de deux demi-toitures rigides qui peuvent couvrir la totalité de l'enceinte en 30 minutes. « Nous avons fait le double choix d'un emblème, qui pourra représenter la métropole, et d'une très forte multifonctionnalité qui permet de rentabiliser l'équipement », résume Denis Valode. Car le stade est multifonctions : l'aire de jeu est en partie mobile, la moitié de la pelouse pouvant se soulever pour riper au-dessus de la seconde et découvrir une « boîte à spectacle » avec notamment des gradins supplémentaires. Un atout de taille pour rentabiliser l'équipement. Enfin, deux éoliennes verticales et une installation photovoltaïque de 200 m² économiseront 727 MW d'énergie primaire.